

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE GIRONDE
Pôle santé publique et santé environnementale
Service santé environnementale

Destinataires

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE LE TUZAN
MONSIEUR LE DIRECTEUR - VEOLIA EAUX CGE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : COMMUNE LE TUZAN

Prélèvement	00241482	Commune	TUZAN (LE)
Unité de gestion	0110 COMMUNE LE TUZAN	Prélevé le :	vendredi 11 février 2022 à 11h30
Installation	UDI 000425 LE TUZAN	Par	LABO LDA33 ALEXANDRE
Point de surveillance	P 0000001351 BOURG	Lieu habituel de PLV	ECOLE
Type de visite	D1	Localisation exacte du PLV	ECOLE - LAVE MAINS HALL

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif)	Rien à signaler			
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	2 SANS OBJET			
Température de l'eau	11,3 °C		25	
Chlore libre	0,26 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,29 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES LDA33, PESSAC 3306

Type d'analyse : D1

Code SISE de l'analyse : 00244710

Référence laboratoire : INC/00797/1

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	0 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Coloration	3 mg(Pt)/L		15	
Turbidité néphélométrique	<0,2 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,6 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	436 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium d'origine naturelle	<0,01 mg/L		0,5	
FER ET MANGANESE				
Fer total	<5 µg/L		200	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL				
Température de mesure du pH	13,2 °C			

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00241482)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Bordeaux le 4 mars 2022
L'ingénieur d'études sanitaires



GROFF BAPTISTE